



**Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie**

Membre de l'Union des consommateurs

COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

Profiter des subventions pour l'épargne-études

Sherbrooke, 25 août 2010 – Trop peu de Canadiens profitent des programmes de subvention à l'épargne-études parmi les plus généreux au monde. Encore peu connu, le Régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ) permet de profiter de subventions et de faire fructifier l'argent à l'abri de l'impôt.

Les subventions des gouvernements sont établies en fonction du revenu familial. Les subventions fédérales et provinciales combinées varient entre 30% et 60% de l'argent investi. Pour les familles à faible revenu, le Bon d'études canadien permet de recevoir une subvention de 500\$ dès l'ouverture d'un REÉÉ, sans que les parents aient besoin de cotiser. Par la suite, 100\$ seront versés chaque année à leur compte REÉÉ. Cette subvention peut s'élever à 2000\$ par enfant sans que les parents versent un seul sous au régime.

Il faut bien magasiner son REÉÉ. Il existe trois types de régimes, soit individuel, familial et collectif. Ils sont offerts par divers fournisseurs : institutions financières, sociétés de placement, fondations. Chaque régime et chaque fournisseur a ses contraintes et ses avantages particuliers. Par exemple, dans les régimes collectifs, on doit verser une cotisation fixe chaque mois pour maintenir le régime ouvert, ce qui n'est pas le cas des autres régimes.

L'ACEF-Estrie (Association d'économie familiale de l'Estrie) invite les parents à poser des questions et à comparer plusieurs régimes pour trouver celui qui correspond à leurs besoins. Il importe de s'informer sur les frais d'adhésion, les études admissibles et ce qu'il advient du rendement si l'enfant ne poursuit pas d'études admissibles ou ne se rend pas jusqu'à l'université.

Les sites Internet ci-dessous sont une source d'information. Des ateliers d'information gratuits sont offerts par l'ACEF chaque mois. Vous pouvez vous inscrire au 819 563 8144. Une animatrice peut se déplacer dans votre localité si un groupe de 10 personnes se forme.

Pour s'informer sur les REÉÉ

- Site de l'Union des consommateurs au www.reee-info.org/.
- Foire aux questions sur www.ciblettudes.ca/bec
- Ateliers offerts par l'ACEF-Estrie (s'inscrire au 819-563-8144)

Pour vérifier l'admissibilité au Bon d'études canadien :

- 1 800 O-Canada ou www.ciblettudes.ca/bec

Pour information :

Annie Chouinard, Intervenante communautaire au projet REÉÉ à l'ACEF Estrie
Tél. : 819-563-8144